



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 38
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » - Convention pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2025-2027 - Subvention de fonctionnement 2026

L'association AGRONOV a été créée en mai 2009 pour concevoir et assurer le développement du Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière. Depuis le réaménagement du site et la réhabilitation des bâtiments ex-INRA achevés fin 2015, une quinzaine d'entreprises et de startup hébergées représentant une soixantaine d'emplois peuvent accéder à des compétences et des équipements mutualisés (notamment des serres d'expérimentation, laboratoires d'analyses, chambres froides, ...) leur permettant de développer leur activité. Parallèlement, les Chambres d'agriculture départementale et régionale ont rejoint le site fin 2015 dans de nouveaux bâtiments.

La deuxième convention Pluriannuelle d'Objectifs pour les années 2025-26-27 a été adoptée par délibération du bureau métropolitain du 21 novembre 2024. Elle définit un programme d'actions pour accélérer la transition agroécologique, en lien avec la capacité à innover des entreprises et le déploiement des innovations sur le territoire. L'association Agronov s'inscrit dans la dynamique de l'écosystème métropolitain pour renforcer l'attractivité du territoire sur le thème de la transition alimentaire ProDij.

La convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens annexée à la présente délibération rappelle les 5 objectifs définis par Dijon métropole avec AgrOnov et le plan d'actions proposé sur 3 ans chiffré et planifié.

- Faciliter l'émergence de projets d'innovation répondant aux besoins spécifiques des filières agricoles du territoire.
- Accélérer l'utilisation des solutions éprouvées permettant une agriculture durable et bas carbone.
- Développer l'attractivité du territoire et de l'écosystème en participant à des actions nationales et internationales, et en organisant des événements au rayonnement large.
- Animer le technopôle AgrOnov de Bretenière pour favoriser les liens au sein de l'écosystème local.
- Renforcer l'offre d'expérimentation en serres et avec les partenaires.

Agronov, présidée depuis 2021 jusqu'au 14 novembre 2025 par Frédéric IMBERT, directeur recherche et développement de Dijon Céréales, se positionne comme un pôle d'innovation en agro-écologie à visibilité régionale et nationale, au service d'une agriculture et d'une alimentation durable. Elle compte aujourd'hui 130 adhérents (+15% par rapport à 2022 ; 60% des adhérents en BFC et 28% sur Dijon métropole) et assure une mission d'accompagnement à l'innovation des entreprises présentes sur le site de Bretenière via notamment des infrastructures et équipements technologiques (laboratoire d'analyses, chambres froides, serres d'acclimatation) et une forte activité de mise en réseau. Elle s'adresse principalement aux fournisseurs de services et de produits pour l'agriculture tout en facilitant le lien avec les entreprises agricoles en mutation (agroéquipements, coopératives, startup AgriTech,...). Au-delà de l'insertion dans divers réseaux professionnels qu'elle apporte à ses adhérents, Agronov participe efficacement à l'expertise des projets d'implantation issus de la prospection.

L'année 2025 été marquée par :

- le renforcement des actions d'innovation : la poursuite de l'opération Odyssée AgriPv initiée en 2024 a réuni plus de 150 participants à chacun des 4 rendez-vous. Ces rencontres très suivies s'ajoutent aux 6 événements thématiques annuels tenus en 2025. AgrOnov a organisé la présence collective de plusieurs de ses adhérents dans 5 salons professionnels.
- Une activité de veille technologique et de mise en relation ciblée pour ses adhérents : 260 mises en relation suivies en 2025.
- AgrOnov a accompagné une quinzaine de projets en particulier pour la viticulture : ONAFIS, utilisé par Nuiton Beaunoy et Domaine d'Ardhuy ; CAPILLUM, distribué par Bourgogne Viti

Service ; APTIMIZ, utilisé par Maison Louis Jadot. BIENESIS, lauréat du Challenge INNOTECH ; en expérimentation à Morey Saint Denis et en collaboration avec le Démat'vin, Helix Développement a créé une plateforme digitale qui permet aux professionnels de déclarer leurs sorties mensuelles de manière dématérialisée utilisée par 3 500 acteurs du vin en Bourgogne.

- Agronov a permis l'obtention de subventions du Fonds Régional d'Innovation (FRI) pour 3 projets (210k€ de subvention obtenue) et a accompagné 5 projets auprès du dispositif Projet Européen d'Innovation (PEI) de la Région dont 2 avec succès pour l'instant (1M€).

- Une étude du potentiel de la commercialisation de nouveaux services associés aux serres d'expérimentation, en particulier sur les biosolutions a été réalisée en lien avec la SATT Sayens. Cette offre est incluse dans la candidature collaborative au Grand Défi Biocontrôle lancé par l'ANR portée par Agronov avec 20 adhérents experts de ce domaine.

- AgrOnov a contribué à la mise en place de la gestion locative du site de Bretenière dans le cadre de la transmission en gestion à la SEM D3B.

L'association AgrOnov a initié en 2023 La Croisée des Champs, un nouvel évènement en biennale, dont la deuxième édition le 15 mai 2025 consacrée à l'IA appliquée à la smart agriculture a été une réussite avec 150 participants. AgrOnov diversifie son activité vers la formation des salariés d'entreprise pour leur permettre de mieux comprendre et connaître le milieu agricole.

Subvention de fonctionnement pour l'année 2026 :

Après avoir pris connaissance du compte rendu d'exécution de la convention pour l'année 2025 dont les objectifs ont été réalisés à plus de 85%, la convention initiale a été actualisée pour établir le programme des actions qui seront conduites en 2026.

Afin de mener ce programme de développement, l'association sollicite une subvention de 170 000€ pour 2026 conformément au cadre financier pluriannuel défini prévoyant un accompagnement financier d'un montant de 510 000 € sur 3 ans. Cette subvention sera répartie comme suit :

- 110 000 € pour le programme d'innovation et de développement
- 40 000 € pour l'accompagnement à l'expérimentation en serres dont l'étude technico-économique de développement des services d'innovation ;
- 20 000 € pour l'accompagnement des entreprises installées sur le site de Bretenière.

Le mode de versement proposé est le suivant : un acompte de 50 % à la signature de la convention et le solde de 50 % au vu du compte rendu d'exécution et de la réalisation d'objectifs.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 170 000 € à l'Association « AgrOnov » au titre de son fonctionnement pour l'année 2026 ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2026.

SCRUTIN	POUR : 41	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 1
	DONT 4 PROCURATION(S)	

